



**CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **AVEZ-VOUS DROIT À LA PROTECTION RÉGIONALE CONJONCTURELLE (PRC) ?**

Pour répondre aux différentes crises que nous traversons (Covid-19, guerre en Ukraine, crise énergétique), la Wallonie a instauré le statut de client protégé conjoncturel. Cette mesure permet d'aider les ménages qui rencontrent des difficultés majeures pour payer leurs factures de gaz et d'électricité.

### **QUE PERMET LE STATUT DE CLIENT PROTÉGÉ CONJONCTUREL ?**

Ce statut de client protégé conjoncturel permet :

- De bénéficier du tarif social pendant un an. Le tarif social est le tarif le plus bas du marché. A cet effet, vous devrez changer de fournisseur et devenir client du fournisseur social ORES.
- D'arrêter la procédure de défaut de paiement et de placement de compteur à budget.

Pour Philippe VAN CAUWENBERGHE, Président du CPAS de Charleroi « *Le statut de client protégé conjoncturel est un des nombreux outils disponibles auprès de la Maison de l'Énergie de Charleroi pour aider les personnes à faire face à l'augmentation importante de leurs factures énergétiques et du coût de la vie de façon générale. Ce statut s'adresse potentiellement à un public assez large vu le contexte économique actuel. Il me semble donc évident que tou.te.s les citoyen.ne.s de Charleroi puissent en avoir connaissance* ».

### **VOUS DEVEZ EFFECTUER UNE DÉMARCHE AUPRÈS DU CPAS DE CHARLEROI.**

Si vous éprouvez des difficultés importantes à payer vos factures de gaz et/ou d'électricité, vous avez peut-être droit à la protection régionale conjoncturelle. Votre demande fera l'objet d'une enquête sociale complète par nos services.

**A cet effet, nous vous invitons à remplir ce formulaire via le lien suivant :**

[Avez-vous droit à la Protection Régionale Conjoncturelle \(PRC\) ? | CPAS de Charleroi \(cpascharleroi.be\)](#)



**CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE  
CHARLEROI**

**Ou le code QR suivant :**



Vous serez ensuite contacté pour vous fixer un rendez-vous avec un travailleur social. Pour les personnes qui n'ont pas accès à internet ou ne sont pas à l'aise avec cet outil, nous vous prions de contacter le CPAS de Charleroi au numéro suivant : 071/26.70.09 du lundi au vendredi de 8h à 12h.